

E 7001 (B) 1/345

*Le Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz,
au Président de la Confédération et
Chef du Département de l'Economie publique, W. Stampfli*

L

Berne, 10 février 1944

Le Ministre d'Italie, Comte Magistrati, a fait remettre à mon Département avant-hier une lettre datée du 5 février¹. Elle m'est adressée, mais son contenu vous est essentiellement destiné.

1. *Non reproduite.*



C'est la raison pour laquelle je m'empresse de vous en transmettre une copie.

Je suis le premier à me réjouir des excellents rapports que nous pourrions entretenir avec notre voisine du sud. Mais évidemment, nous ne pouvons pas oublier en ce moment sa situation politique: elle ne se confond ni avec le Gouvernement Badoglio – si tant est qu'il y ait véritablement un Gouvernement – ni avec le Gouvernement mussolinien, plus apparent que réel.

Il convient donc de s'en tenir à des généralités dans l'expression de ses sentiments et d'éviter la publicité.

Si je me suis permis ce bref commentaire, c'est pour que vous compreniez que, dans la mesure où cela dépend de moi, je réfrènerai comme je l'ai fait dans le passé les tentatives de manifestations trop chaleureuses des uns ou des autres avec arrière-pensées de propagande.

Il va sans dire que j'ai accusé réception au Comte Magistrati de sa lettre, en l'assurant que vous serez très sensible à son message².

2. *Stampfli répond à Pilet-Golaz par une lettre du 12 février 1944. Il écrit notamment: Ich bin nicht wenig überrascht, dass meine anlässlich des Neujahrsempfangs an Herrn Magistrati gerichteten Worte diesem Anlass zu einer so überschwänglichen Dankesbezeugung gegeben haben. Herr Magistrati hatte im Anschluss an seine Neujahrgratulation eine kurze Ansprache an mich gerichtet, in welcher er dem Bundesrat für alles Gute dankte, das er gegenüber den italienischen Flüchtlingen im letzten Jahre getan hatte. Ich habe darauf geantwortet, dass ich für diesen Dank sehr empfänglich sei und die Gelegenheit wahrnehmen möchte, um auch Italien dafür zu danken, was es während des Krieges durch die Erleichterung unserer Transporte für unsere Landesversorgung getan habe. Der Dank sei also gegenseitig. Ich hätte mir nie träumen lassen, dass die in diesem Zusammenhang und an dieser Stelle selbstverständlichen Dankesbezeugung der Gegenseite Anlass zu einer solch übertriebenen Manifestation geben könnte. Es wird so sein, wie Sie sagen, dass es sich dabei mehr um Propaganda handelt. (E 7001 (B) 1/345). Sur les relations commerciales avec l'Italie en 1944, cf. E 7110/1973/135/49.*